



RÉUNIONS D'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

proposées par le service Finances

en partenariat avec la Fédération des Maires de Savoie

Loi de finances 2020

Quels enjeux financiers pour les collectivités locales ?

Quels impacts liés à la suppression de la Taxe d'habitation :

- ⇒ sur les recettes fiscales des collectivités en 2020
- ⇒ sur le nouveau "panier" de recettes fiscales à l'horizon 2021

Tour d'horizon des dispositions relatives au bloc communal
en vue de la préparation du BUDGET 2020



4 dates au choix
De 18h00 à 20h00

Janvier 2020

Mardi
07/01/2020

Salle Bergeron
25 rue Jean Pellerin
Chambéry

Jeudi
09/01/2020

Le Bochet
Chef-lieu
Montricher-Albanne

Lundi
13/01/2020

Salle polyvalente
Frontenex

Jeudi
16/01/2020

Salle René Ramaglia
Moûtiers

Loi de finances 2020



Objectifs de cette session d'information :

- ✓ Présenter les principales dispositions de la loi de finances pour 2020 concernant le bloc communal (communes et intercommunalités)

- ✓ Appréhender les effets de ces mesures sur vos budgets 2020 en intégrant les différents paramètres et notamment :
 - les niveaux de dotations de l'Etat,
 - les variations de la dotation d'intercommunalité,
 - les évolutions attendues en 2020 sur les principaux fonds et dispositifs affectant vos équilibres budgétaires : FPIC, FDPTP, DC RTP...

- ✓ Apporter un éclairage contextualisé sur votre territoire à partir d'éléments comparatifs entre communes et intercommunalités savoyardes sur :
 - la situation financière des collectivités de Savoie,
 - les impacts des réformes sur les ressources des collectivités savoyardes,
 - l'impact du FPIC à l'échelle du territoire.

- ✓ Appréhender les conséquences de la suppression de la Taxe d'habitation :
 - en 2020, avec l'application de mécanismes transitoires
 - à partir de 2021 où les collectivités (communes, intercommunalités, Département) bénéficieront d'un nouveau panier de recettes fiscales.

Loi de finances 2020



PUBLIC CONCERNÉ

- ◆ Élus
- ◆ Collaborateurs
- ◆ Directeurs, responsables de finances



INTERVENANTS

- ◆ Matthieu CHARNAY
- ◆ Anne COUDRAY
- ◆ Marie-Pierre SADOUX



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription au verso, à compléter

- ◆ **gratuité pour les adhérents, quel que soit le nombre de participants,**
- ◆ **50 euros pour les non-adhérents.**

Contacts et renseignements :

contact@agate-territoires.fr

Tél : 04 79 68 53 00

Loi de finances 2020



BULLETIN D'INSCRIPTION

⇒ **Cochez la case de votre choix :**

- 07/01/2020** > **CHAMBERY** (Salle Bergeron - 1er étage - 25 rue Jean Pellerin)
- 09/01/2020** > **MONTRICHER-ALBANNE** (Salle des fêtes Le Bochet)
- 13/01/2020** > **FRONTENEX** (Salle polyvalente)
- 16/01/2020** > **MOUTIERS** (Salle René Ramaglia)

MAIRIE / GROUPEMENT / AUTRE :

NOM / PRÉNOM :

QUALITÉ :

MAIRIE / GROUPEMENT / AUTRE :

NOM / PRÉNOM :

QUALITÉ :

MAIRIE / GROUPEMENT / AUTRE :

NOM / PRÉNOM :

QUALITÉ :

Bulletin à retourner :

Par mail : contact@agate-territoires.fr
Par courrier : **AGATE**
25 rue Jean Pellerin
73026 CHAMBERY
www.agate-territoires.fr